

Calendrier d'alimentation

Tenue obligatoire en AOC Ossau Iraty,  
en Label Rouge Agneau de lait des Pyrénées  
et en PHAE

\* Lot principal = dès que des brebis sont à la traite, le lot des traites est considéré comme le lot principal

Noter la ration distribuée uniquement les jours de changement

		NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
<b>Zone / Hors Zone AOC</b>	DATE						
	Effectif / Lot principal *						
	PATURE (durée en H et ilôt pâturé)						
	Foin						
	Regain						
	LUZERNE foin brins long						
	LUZERNE désh. bouchons						
	MAIS grain						
	Ensilage maïs						
	Ensilage d'herbe						
	Enrubanné						
	Pulpes						
	Autres :						
<i>Remarques</i>							

